

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE ST PIERRE DELS FORCATS  
EN DATE DU VENDREDI 20 JUILLET 2018 A 18H00**

Présents:

M.

BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents: Mme CAZEILLES Joelle procuration à M. RODRIGUEZ Antoine, Mme GOSSET Julie procuration à M. MOLINIER Jean-Luc

Convocation: 12/7/18

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

**1/ Projet de changement d'engin de déneigement :**

Validation du projet de changement d'engin pour le déneigement et les travaux d'entretien de la commune.

Une demande de subvention auprès du département sera formulée.

Il est également envisagé une reprise de l'engin tractopelle envisagée avec priorité au sieca si celui-ci est intéressé ou siaepa.

Le financement par crédit-bail sera ensuite privilégié.

**2/ Centre des éclaireurs :**

Validation de la demande de subvention DETR 2018 2<sup>e</sup> part pour parfaire le financement de l'acquisition.

Autorisation donnée à M. le Maire pour signer la convention nécessaire au fonctionnement de la cantine scolaire en septembre, avec maintien en CDD de l'agent en place pour l'année scolaire qui sera refacturé.

Le travail d'étude de requalification des lieux et de redéploiement d'activités est en cours en parallèle de la demande de financement bancaire en cours.

**3/ Forêt :**

- Ajout de la parcelle 7a pour marquer 2 lots d'affouage supplémentaires en 2018
- Validation de la proposition de coupe de vente 2019 : parcelles 35+36 5 ( faire chiffre par l'onf le reprofilage du talus)
- Reconduction du chantier école avec le CFFPA aux mêmes conditions que l'an dernier ( marquage onf nécessaire, finir la fin du coupe feu)
- M. ECHARD s'inquiète de l'état de la piste, Voir si le sieca peut réaliser quelques travaux d'entretien
- Elagage en prévision avec le groupement pastoral

**4/ Diagnostic sécurisation rocher escalade :**

Validation du diagnostic avec le service restauration des terrains en montagne.

Après diagnostic, le conseil lancera un projet de sécurisation sous maîtrise d'œuvre, sous couvert de demandes de subventions.

**5/ Tarifs taxe de séjour 2019 :**

- Modification de la délibération de la délibération en date du 30/3/18 en instaurant le tarif des hébergements non classés : soit 2,5% du prix moyen par personne et par nuitée
- Instauration de la tarification au réel pour la future aire de camping- car

## **6/ Clect :**

- Présentation du nouveau tableau de répartition des charges transférées auprès de la communauté de communes, avec reprise de la piscine et complexe sportif de Matemale,
- Validation
- Rappel du contentieux en cours : opposition toujours sur le principe de reversion de fiscalité à Font-Romeu / Bolquère pour le scolaire non transféré en retour fiscalité en 2017 et en dotation de solidarité communautaire en 2018

## **7/ Demande de subventions :**

- Report de la demande du hockey-club en 2019 (demande tardive)
- Aide en matériel des naturiders
- Remboursement du bon d'achat de la kermesse à l'APE ( refusé par le supermarché pour facturation directe)
- Accord mise à disposition salle pour danses  
( prévoir l'achat d'un pied de micro pour la salle)

## **8/ Délégations sieca :**

Monsieur le Maire se charge de régler au préalable avec les intéressés.

## **9/ Modifications statutaires sydeel :**

Consignes du sydeel de ne pas prendre cette délibération. Attente

## **10/ Motion de soutien aux trésoreries locales :**

Motion en faveur de ces services des finances publiques indispensable au fonctionnement des communes et des administrés.

## **11/ questions diverses :**

- Questions de Mme CAZEILLES : souhait d'avoir un sms pour évènement important. La question est de savoir ce que l'on entend par évènement important. Il est décidé que cela sera difficile à gérer, d'autant plus que l'on risque de faire des impairs et que l'on s'immisce dans la vie privée. On compte sur la communication locale habituelle.  
Souhait de remise en fonctionnement de la fontaine du pla : il semblerait que le vacher du groupement pastoral va s'en occuper.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h45.

Le Maire,  
Jean-Luc MOLINIER

le secrétaire de séance,  
Henri PALAU